



Un char porte un livre ouvert sur les pages duquel figurent le nom des chars qui défilèrent ce jour-là. En arrière-plan, on voit la nouvelle Poste inaugurée depuis peu de temps et, sur la droite, on devine le Foyer-Cinéma, qui sera détruit quelques années plus tard pour laisser place à l'ensemble formé par la salle des fêtes et le cinéma le Roc. Photo collection M. Fortoul.

## Souvenirs, souvenirs... vous revenez dans nos vies...

**I**ls sont encore quelques dizaines ces Embrunaises et ces Embrunais qui ont participé au Corso dans les années 1950 et 1960. Pendant deux lustres au moins, une fois venu le mois de mars, les chars défilaient dans les rues de la cité du Roc.

Au cours des semaines de l'hiver, les parents et proches se réunissaient dans l'ancienne caserne Lapeyrouse pour confectionner des fleurs en papier – crépon – ensuite assemblées sur les chars, des remorques mises à disposition par les agriculteurs de la ville, nombreux en ce temps-là. Le jour venu, ils accrochaient les remorques transformées en chars colorés aux tracteurs. Un cortège s'ébranlait pour parcourir les rues de la ville.

Ce Corso était celui de la jeunesse embrunaise, des enfants, dès l'âge de 4 ans, et des préadolescents. Ces derniers, filles et garçons de 10 à 12 ans étaient, pour la plupart membres du mouvement dirigé par les abbés et curés de la paroisse. Âmes Vaillantes et Cœurs Vaillants, tel étaient les noms de

ces jeunes qui se retrouvaient régulièrement chaque jeudi durant l'année scolaire et participaient à des camps d'été, découvrant la vie sous tente en montagne, ou les hébergements spartiates de séjours d'hiver à Crévoux notamment. Ils et elles étaient encadrés par leurs aînés, ayant atteint l'âge de 14 à 16 ou 17 ans.

Le Corso avait repris vie en l'an 2000, sans pouvoir toutefois retrouver la durée dans le temps. Cette année, la Musique municipale d'Embrun reprend son bâton de pèlerin qui consiste à donner de l'animation à la cité depuis tant de décennies. À l'instar de l'édition de l'an 2000, les communes du canton s'associent à l'heureux événement en présentant des chars. Une nouvelle fois, le succès devrait être au rendez-vous du 14 juin.

Souvenirs, souvenirs... chanta Johnny Halliday un jour de juin 1960.

Maurice FORTOUL



*Place Dongois. La fontaine que nous connaissons toujours aujourd'hui ;  
la façade du café du Tilleul avec le bâtiment en cours de réfection actuellement et, à côté, la vieille bâtisse démolie  
pour permettre l'élargissement de la rue Neuve (rue Victor Maurel aujourd'hui).*

## Sommaire

Editorial .....	1
Photo place Dongois .....	2
Quand le Maréchal Pétain jouissait - encore - d'un réel prestige .....	3
Le 14 juin, le corso de l'Embrunais reprend vie .....	4-5-6
Conseil d'arrondissement d'Embrun .....	7
Devoir de mémoire : Commémoration du 8 mai 1945 .....	8
De l'expression de la fidélité au maréchal Pétain à la Libération... ..	9
Us et coutumes dans l'Embrunais .....	10
Quelques dates.....	11
Embrun durant l'Antiquité.....	12-13
Des MOTS pour l'ÉTÉ... ..	14
Quand un courrier anonyme dénonçait l'activité touristique .....	15
Les réclames .....	16

## Quand le Maréchal Pétain jouissait - encore - d'un réel prestige

### En route pour Vichy

Mardi 21 courant, huit compagnons de la cité d'Embrun sous la conduite de leur chef Jacques Blanc, sont partis à bicyclette pour se rendre au grand rassemblement de Randan, près de Vichy.

Avant leur départ, en présence d'une nombreuse assistance, M. Emile Fourrat, maire, a remis au chef une superbe médaille de Notre-Dame d'Embrun, enchâssée sur une plaquette de noyer, due au ciseau de M. Moutard, notre compatriote, maître ouvrier au Centre Alpin du Bois d'Embrun. Cette médaille sera remise au Maréchal Pétain. ■

*La Durance* du 25 juillet 1942

## Courrier des lecteurs

Le courrier des lecteurs se veut un espace d'échanges entre le lecteur et la rédaction.

Si vous avez une question, un commentaire, une suggestion, un souvenir, des photos, écrivez-nous :

**Association de Sauvegarde  
du Patrimoine de l'Embrunais**

Rubrique « La Durance »

**56, route de Chadenas B 01  
05200 EMBRUN**

[embrun.sauv.patrimoine@gmail.com](mailto:embrun.sauv.patrimoine@gmail.com)

[www.patrimoine-embrunais.fr](http://www.patrimoine-embrunais.fr)

La rédaction se réserve le droit de publier ou non les lettres qui lui sont adressées.

**La Durance** est éditée par l'Association de Sauvegarde et d'Etudes du Patrimoine de l'Embrunais

**Dépôt légal :** 92017

**Directeur de la publication :** Maurice Fortoul

**Rédacteur en chef :** Maurice Fortoul

**Comité de rédaction :** Antoine Arnoux, Maurice Fortoul, Christian Guéneau, Jean-Marie Michel

**Préparation, rédaction et relecture des textes :** membres du comité de rédaction

**Adjoint à la relecture :** Jean-Marie Michel

**Maquette et mise en page :** Omnis (06 60 23 98 08)

**Imprimerie :** Recto Verso (04 92 43 00 89)

Aucun article, aucune illustration ne peuvent être reproduits ou traduits, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation de l'ASEPE et de l'auteur.

La Durance ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise la publication dans le bulletin.

NB : Certaines illustrations d'époque peuvent sembler de moindre qualité mais restent de précieux témoins du temps passé, que la rédaction souhaite conserver en mémoire.



À chaque parution du journal La Durance, la radio **ram05** vous propose un entretien exclusif avec un historien autour du patrimoine embrunais.

**Sur les ondes :** Embrun 100.2 - Gap 93.7 - Guillestre 93.3  
**Sur [www.ram05.fr](http://www.ram05.fr) et l'application mobile ram05**



# 14 juin 2026, le corso de l'Embrunais reprend vie



Corso 1961.

**C'**est à l'initiative de l'association **Musique Municipale d'Embrun** que revient le Corso dans un cadre d'échange intercommunal avec les communes de Puy-Sanières, Puy-St-Eusèbe, Crots, Baratier, St-André-d'Embrun, Crévoux, Châteauroux et Embrun. Les communes seront représentées par des associations auxquelles la section Embrunais-Guillemois des Jeunes Agriculteurs s'est jointe.

Le public, attendu en nombre, assistera ainsi au défilé de 7 chars fleuris.

Afin que la fête soit partagée par toutes les générations, le club des Genêts d'Or et la maison de retraite des Chanterelles seront de la partie !

Bien sûr, des groupes d'animation seront présents : les Batucdz Sambalagon, l'association Fit Team 05, le cercle Alpin des groupes folkloriques, le Marching Band de Gap et, comme il se doit, la Musique Municipale d'Embrun.

## Programme

À partir de 10 h 30, exposition des chars parking du stade (à proximité de l'Ehpad) dans une ambiance musicale concoctée par l'Harmonie municipale.

À partir de 13 h 30, les chars seront disposés au Plan d'eau pour le défilé.

À 17 heures, défilé musical au Plan d'eau.

Ce jour-là il y aura également la fête du Plan d'eau avec activités sportives et musicales.

## Un brin d'histoire

Dans les années 1960, le corso était dénommé « Corso des Jeunes ». Les Âmes Vaillantes et les Cœurs Vaillants formaient l'ossature des participants dans le cadre du Patronage, structure organisée par la paroisse. L'événement était ouvert au plus grand nombre cependant. Les adultes étaient mobilisés, en particulier pour la confection des fleurs en papier qui ornaient les chars.

Les chars étaient principalement formés par un attelage fourni par les agriculteurs : tracteur et remorque ou tombereau. Un cortège multicolore défilait au mois de mars dans la ville pour le plus grand plaisir de la population.

En 1960, voici ce qu'il était possible de lire dans les colonnes du Dauphiné Libéré :

*« Les équipes dévouées qui sont à la peine depuis plusieurs jours déjà, mettent la dernière main à la construction des chars et des 150 costumes. Peu de temps nous sépare en effet de cette grande journée de la jeunesse des « Patros » qui verra défiler la cinquième édition du corso. »*





*En 1962, le char Coupe du Monde de football au Chili.  
Claude Lheureux, Jean-Paul Constant, Yves Lheureux, Christian Arnoux, Jacques Fromweiler,  
Maurice Fortoul, Denis Collomb, Christian Marcellin, Robert Viguié, Jean Collomb.*

### **Au programme :**

À 14h30, tour de ville par la musique municipale.  
Ce défilé en musique annonce le Corso.

À 15 heures, défilé du Corso avec l'itinéraire suivant : Caserne Lapeyrouse (où ont été réalisés les chars), rue de la Liberté, place de la Mazelière, rue Clovis Hugues, place des Hôtels, boulevard Pasteur, rue Centrale, l'Archevêché, les Marronniers, rue colonel Bonnet, avenue Ernest Cézanne, place de la Gare, rue Clovis Hugues, place Barthelon.

C'est sur la place Barthelon que se dérouleront exclusivement les danses et intermèdes interprétés par les groupes costumés. Ensuite, départ par la percée de la rue Isnel, rue Victor Maurel, rue Centrale et caserne Lapeyrouse où aura lieu la dislocation.

### **Les chars du 27 mars**

L'Horloge, le Moulin, le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver, la Fusée (dans l'espace), sur la Lune.

Tous les personnages costumés sont des enfants, garçons et filles, âgés de 4 à 12 ans.

Près de cent mille fleurs en papier ont été confectionnées ! Le char de l'Hiver à lui seul en a nécessité près de 10 000.

En 1958, le thème retenu était : les produits de la Terre. Ainsi y avait-il le char des champignons, celui des papillons...

Plusieurs milliers de spectateurs assistèrent à cette manifestation qui dépassait largement le cadre d'une fête locale.

Lors de l'édition de 1959, le 8 mars, le thème du corso était : Chansons françaises.

Les chars avaient pour nom : Le petit navire, Le Tambour, Si tous les gars du Monde, Le Cirque, Blanche-Neige, Le roi Arthur, Bohême, Sur le pont d'Avignon. ■

Maurice FORTOUL



## Images du 18 juin 2000

Photos collection privée M.F.



Document diffusé lors du corso du 18 juin 2000.



# Conseil d'arrondissement d'Embrun

**Dans le bulletin précédent du printemps (n° 135), nous avons évoqué la suppression de la sous-préfecture d'Embrun, laquelle entraînait de fait la suppression de l'arrondissement.**

**Dans sa séance du 2 août, soit quelques semaines avant la loi du 10 septembre 1926 qui réorganisa l'administration des départements, supprimant 106 sous-préfectures dont celle d'Embrun, le conseil d'arrondissement prenait ses ultimes délibérations. Nous vous les présentons dans ce bulletin.**

**L**undi 2 août, à 10 heures, le Conseil d'Arrondissement d'Embrun s'est réuni à la Sous-Préfecture. Tous les Conseillers sont présents. M. G. Magnien, sous-préfet, assiste à la séance, donne lecture du décret de convocation et demande au doyen d'âge de prendre place au fauteuil présidentiel.

M. Parandier déclare aussitôt la séance ouverte, adresse quelques mots de bienvenue à M. le Sous-Préfet, laissant au Président qui sera élu le soin d'exprimer d'une façon plus complète les sentiments de tous, et invite ses collègues à constituer le bureau.

Sont élus à l'unanimité :

*Président* : M. Martin.

*Vice-Président* : M. Parandier.

*Secrétaire* : M. Queyras.

M. Martin succède à M. Parandier à la Présidence. Il se montre particulièrement touché de la nouvelle marque de sympathie de ses collègues, qu'il remercie chaleureusement. Il souhaite la bienvenue à M. G. Magnien, dont on a pu apprécier déjà toute la bienveillante activité et il termine en formulant l'espoir de collaborer pendant de longues années avec un administrateur aussi sympathique. M. le Sous-Préfet remercie en quelques paroles émues et manifeste le vif désir de travailler intimement et aussi longtemps que possible, avec les représentants élus de l'arrondissement.

La lecture des rapports des chefs de service sur les affaires traitées en 1925 ne donne lieu à aucune remarque particulière. Toutefois, en réponse à certaines observations contenues dans le rapport de l'Instruction Publique, le Conseil, sur la proposition de M. Jame, demande que l'on intervienne auprès des autorités académiques, pour que les nominations du personnel enseignant se fassent en temps utile. Les municipalités, prévenues à l'avance, pourront ainsi procéder, dans les locaux scolaires, aux réparations nécessaires, sans être obligées d'attendre la fin des vacances.

Le Conseil accepte les propositions qui lui sont faites pour :

– Que le service des ponts et chaussées soit invité à procéder à la rectification du tournant dangereux existant, sur la route nationale, après le pont de Châteauroux, et que l'on rehausse le parapet de 0 m 50 environ. Il serait nécessaire également de couper le rocher friable qui s'y trouve, afin d'augmenter la visibilité.

– **Que l'on établisse, à bref délai, une passerelle provisoire sur la Durance, entre Châteauroux et St-André, en attendant qu'un projet de construction plus important puisse être mis à exécution. Pour l'instant, les bois nécessaires pourraient être fournis par les deux communes intéressées : Châteauroux et St-André. Cette passerelle est d'une grande utilité, à tous les points de vue : commercial, industriel et touristique.**

– Que l'on intervienne auprès de la Compagnie P.-L.-M., pour qu'une ou deux voitures supplémentaires soient ajoutées au train, entre Chorges et Gap, en raison de l'affluence des voyageurs, les samedis et jours de foire à Gap. Cette façon de procéder, adoptée antérieurement, donnait satisfaction au public, et la méthode actuelle soulève de nombreuses récriminations.

– Que l'on attire l'attention des services de voirie sur les économies à réaliser dans le transport et l'emploi des pierres destinées au chargement des routes. Ces matériaux pourraient, la plupart du temps, être pris sur place ; les galets de la Durance, notamment, offrent une grande résistance et sont bien supérieurs aux pierres de Pioliers, actuellement employées, et dont le transport par voie ferrée ou par auto-camions est très onéreux.

– Que l'on signale d'extrême urgence, à M. le Garde des Sceaux, la situation faite actuellement aux justiciables de l'Embrunais : le Tribunal d'Embrun est sans avoué ; aucune affaire ne peut, de ce fait, y être traitée. Lorsqu'une question mérite d'être solutionnée, il faut obligatoirement demander l'autorisation de la soumettre à un tribunal voisin et présenter, à cet effet, une requête à la Cour d'Appel, contre le versement d'une somme de 320 francs, ce qui est abusif pour le contribuable, lequel participe, déjà, aux dépenses diverses résultant notamment de la rémunération de magistrats non occupés. Pour remédier à cette situation, deux solutions sont à envisager :

1° Autoriser, par une loi ou un décret, comme précédemment, les avoués voisins à gérer les études d'Embrun.

2° Ou dispenser les justiciables des frais de procédure et d'enregistrement nécessités par le dépôt d'une requête à la Cour. Le Conseil, à l'unanimité, se range à l'avis de MM. Dyen et Rougon, et demande, de la façon la plus pressante, que M. le Garde des Sceaux veuille bien mettre fin à un état de choses préjudiciable au public, par l'adoption de l'une des deux solutions préconisées. ■

La Durance du 14 août 1926



# Devoir de mémoire : Commémoration du 8 mai 1945



Lecture du message ministériel pendant la cérémonie.



Le préfet des Hautes-Alpes dépose une gerbe au pied du monument aux Morts.

Le 8 mai 2026, la commémoration de la victoire sur le nazisme a rassemblé quelques dizaines d'Embrunaises et d'Embrunais, les autorités civiles, militaires et religieuses, avec la participation d'un détachement en nombre des sapeurs-pompiers ainsi que la musique municipale. Le préfet Philippe Bailbé était aux côtés de Chantal Etméoud, maire d'Embrun.

Le message officiel de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et d' Alice Rufo, sa ministre déléguée, pour la commémoration du 8 mai lors des cérémonies organisées dans les villes et les villages du pays a été lu par une jeune fille.

## Extrait :

« Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne. Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie.

Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas.

Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit... » ■

Maurice FORTOUL



Embrunais morts pour la France au cours de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale.



# De l'expression de la fidélité au maréchal Pétain à la Libération...

**D**urant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, l'attitude du conseil municipal d'Embrun a été favorable au maréchal Pétain, chef du gouvernement de Vichy. Quelques délibérations reproduites ci-après, prises par l'assemblée communale en attestent. Toutefois, cela ne présageait pas des sentiments éprouvés par la population dans son entier. Nous savons qu'une résistance à l'occupant – italien d'abord, puis allemand – présent sur les Hautes-Alpes est entrée en action.

Certes, la présence du maréchal Philippe Pétain à la tête du gouvernement dès le 17 juin 1940 a rassuré bon nombre de Français connaissant son rôle dans la victoire lors de la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale de 1914-1918. Ce jour-là, il prononçait une allocution radiodiffusée à midi trente : « Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. » À 17 h 30, il disait encore : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ».

Mais le régime de Vichy qui a ensuite épaulé l'invasisseur allemand a entraîné la division des Français. Ce fut le temps de la collaboration.

Au moment où l'armistice du 8 mai est commémoré, il est opportun d'évoquer cette période à travers quelques décisions des élus municipaux embrunais alors en fonction.

Maurice FORTOUL

**Dans une délibération du 27 novembre 1941**, « Monsieur Fourrat, 1<sup>er</sup> adjoint, expose au conseil que M. Masson, maire, lui a demandé de faire voter par le conseil le crédit nécessaire à l'achat d'un buste de M. le Maréchal Pétain, ce buste devant être placé dans la salle du conseil municipal. Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, vote le crédit de 530 francs nécessaire à l'acquisition du buste ».

Émile Fourrat était installé officiellement dans ses fonctions de maire par M. le Préfet des Hautes-Alpes le 19 juin 1942 à l'occasion de la visite de M. Lamirand, ministre secrétaire d'État à la Jeunesse, venu inaugurer le Centre Alpin du Bois.

**Lors du conseil municipal du 31 août 1942**, « connaissance est donnée au conseil de la lettre en date du 2 août envoyée par M. le maréchal de France, Chef de l'État Français :

« Monsieur le Maire,

*Le conseil municipal d'Embrun a bien voulu envoyer à M. le maréchal un message de fidélité et de dévouement à sa personne. Le Chef de l'État, très touché de cette marque de confiance, vous en exprime ses remerciements et vous charge d'être auprès de vos collègues du conseil municipal l'interprète de sa gratitude et de son cordial salut. Veuillez agréer...*

*Pour le maréchal de France, Chef de l'État et par ordre, le chef du secrétariat particulier ».*

**Dans une délibération du 3 mars 1944**, le maire, Émile Fourrat, fait au conseil un exposé détaillé de son voyage à Vichy ; « il rend compte de ce qu'il a vu, des conversations qu'il a eues avec M. le maréchal de France, Chef de l'État, et avec M. Lemoine, ministre de l'Intérieur ; il donne lecture de la lettre qu'il a reçue à son retour à Embrun et expose au conseil qu'il espère que la sous-préfecture sera rétablie sous peu ».

Quelques semaines après le débarquement en Normandie le 6 juin 1944 et neuf jours après le débarquement en Provence le 15 août 1944, un changement total de la situation intervient dans le pays. Le Conseil National de la Résistance créé le 27 mai 1943 à l'initiative du général de Gaulle qui a confié en mars à Jean Moulin la mission d'unifier la Résistance en France, arrête son programme d'action le 15 mars 1944. Notamment des « mesures à appliquer dès la libération du territoire ». Des comités départementaux de la Libération sont créés, qui délèguent aux comités cantonaux la mise en place des délégations spéciales dans les communes qui se substituent aux conseils municipaux en place.

## **Procès-verbal d'installation de la délégation spéciale de la commune d'Embrun du 24 août 1944**

Monsieur Joubert François, président du Comité cantonal de la libération, délégué du comité départemental, a installé dans ses fonctions la délégation spéciale de la commune qui comprend :

M. Martin Camille, ingénieur T.P.E., président.

M.M. Allard Auguste, propriétaire à Chalvet, Descamps, ouvrier électricien, Imbert Louis, entrepreneur de travaux publics, Vidou Henri, commerçant.

Quant à l'espoir du maire déchu, Émile Fourrat, de voir la sous-préfecture reprendre vie, il est définitivement envolé ! ■



# Us et coutumes dans l'Embrunais



## « La Saint-Jean »

**L'**élément folklorique de la fin juin que l'on s'accorde généralement à regarder comme traditionnel est le «bûcher solsticial», couramment nommé «feu de la Saint-Jean» autour duquel l'imagerie populaire fait danser les populations et sauter au-dessus les amoureux les plus hardis.

Si, dans les Hautes-Alpes, cette pratique a bel et bien existé, elle ne constituait pas la règle. On en trouve cependant quelques exemples dans le pays caturige ou le pays savinois. Deux autres traditions ont davantage marqué les populations de notre région : la fête des bergers (et des pâtres<sup>1</sup>) et celle de la cueillette des herbes sauvages.

### La fête des pâtres, des bergers et des bergères

À ce moment de l'année, nombre de troupeaux sont déjà montés en alpage. Les animaux ont quitté leurs maîtres, les étables ou bergeries, les herbes sèches et profitent pleinement de la diversité florale herbacée alpestre. Ce jour du 24 juin, est un jour de libéralité et de privilège pour les gardiens d'animaux. En temps normal, il leur est strictement interdit d'utiliser le lait des bêtes «*au-delà du strict besoin et d'en faire des mets de riches*». Mais le jour de leur saint patron, l'interdiction est levée et ils '*arrosent les bêtes*<sup>2</sup>' c'est-à-dire qu'ils peuvent se faire des crèmes et boire du lait à volonté. Ils ont le droit de faire bouillir du lait sucré ou, pour les plus chanceux, comme à Saint-Clément, aromatisé au chocolat.

Ce jour-là est jour de fête. C'est l'occasion de se distraire et de se réjouir. Dans le nord du département, à la Grave et Monestier, les bergers ornent de fleurs les cornes de leurs vaches...une manière discrète et élégante de solliciter des offrandes de celles et ceux qui viennent les rejoindre. À cette occasion, ils peuvent recevoir des œufs ou de la farine.

À Villar d'Arène, bergers et bergères portent des bouquets de violettes aux propriétaires qui, en retour, leur donnent quelques produits vivriers en guise d'étrennes. À Crévoux, les bergers mangent tous ensemble les produits que les propriétaires des animaux leur ont donnés.

Ce matin-là, gare à celui qui se lèvera le dernier. Ainsi dans la région de Chorges, celui qui aura du mal à sortir de sa paillasse sera surnommé «*Lou Pécore*», c'est-à-dire

1. *Le pâtre* : fait paître des animaux d'élevage comme le sont les vaches, les porcs, les chèvres ou les moutons tandis que *le berger*, étymologiquement, désigne la personne qui garde les brebis.

2. « *Arroser les bêtes* » : locution employée par les bergers caturiges (Chorges) qui « se faisaient de bons plats de crème bien épaisse ».

le mouton ou l'imbécile et il sera affublé de ce surnom le reste de l'année. Le soir, en haute montagne, et s'ils en ont la possibilité, certains allument des feux dans les herbages proches des chalets.

Loin du monde des gros bourgs et de ses influences, on constate que pour les bergers et leur entourage, cette fête de la Saint-Jean, ne revêt aucun caractère populaire ou religieux mais uniquement économique : leurs conditions de vie sont meilleures ce jour-là.

### La récolte des herbes sauvages

Autre tradition quelque peu disparue et propre à cette période-là, la récolte des herbes sauvages. Le 24 juin, dans de nombreuses localités sont ramassées des plantes

aromatiques, médicinales, ou pharmaceutiques. Celles cueillies ce jour de la Saint-Jean sont réputées être particulièrement efficaces. C'est la raison pour laquelle elles ont été surnommées « *remèdes de bonne fame* » ... parce que fameuses ! Elles sont destinées si ce n'est à soigner, au moins à soulager les maux des hommes comme de leurs animaux.

Ainsi à Crévoux de très nombreuses plantes sont récoltées : violettes, feuilles de menthe, cassis, tilleul, serpolet et fumeterre<sup>3</sup>, bourrache, armoise, sureau, mauve, capillaire, guimauve et bouillon blanc. À Savines, on collecte des feuilles de noyer, de menthe, de serpolet et de mélisse.

Les conditions de leur cueillette sont essentielles pour leur conférer ces vertus. Dans quelques hameaux, elles doivent même avoir été cueillies par de vieilles femmes (comme à Baratier), dans d'autres par des jeunes filles. Ceci les pare d'un caractère magique. Elles doivent parfois provenir de plants différents. Souvent, les meilleures, c'est-à-dire les plus efficaces, sont celles qui ont été ramassées tôt le matin, encore chargées de rosée. Cette dernière aussi peut être collectée. Ainsi en est-il à Chorges et alentours où l'on considère que « *l'eau prise de grand matin le jour de la Saint-Jean avait bien des vertus* ». À La Bâtie-Vieille et La Bâtie Neuve « *ce jour-là on se lève avant le soleil et on se roule dans la rosée* ». Tandis qu'aux Crottes on considère « *que comme remède, les imbéciles vont se vautrer dans la rosée* » ! ■

Andrée BERTRAND, Claude CHOWANIETZ,  
Jean-Pierre CORNIER

3. *Fumeterre* : plante grimpante médicinale méditerranéenne de floraison rosée, destinée à soigner le foie.



# Quelques dates...

## **14 mai 1342 : l'archevêque Pasteur d'Aubenas fait des présents considérables à N.-D. d'Embrun**

Pasteur d'Aubenas était provincial de son ordre des frères mineurs, lorsque en 1337, le pape Benoît XII, qui connaissait sa capacité, l'appela à l'évêché d'Assise, dans l'Ombrie. L'année suivante, Bertrand de Deux, archevêque d'Ambrun, ayant été transféré à Avignon et nommé cardinal, Pasteur fut désigné pour lui succéder. Intimement lié avec la reine Sancia, épouse de Robert, roi de Naples, le nouvel archevêque reçut de cette princesse des dons considérables qui, joints à ses revenus, lui permirent de satisfaire sa soif de charité et de bonnes œuvres. Il se souvenait toujours qu'autrefois il avait fait vœu de pauvreté chez les Franciscains. Ce qu'il ne destinait pas aux pauvres était consacré à enrichir le trésor de Notre-Dame.

Le 14 mai 1342, il fit à l'Église d'Ambrun des libéralités jusques là inouïes. Il lui donna une statue de la Sainte-Vierge, en argent, accompagnée de deux anges également d'argent, le tout pesant quarante marcs [un marc = une demi-livre] ; une croix d'argent du poids de treize marcs ; un encensoir et sa navette en vermeil ; un bénitier et son goupillon ; une crosse dorée de dix-huit marcs d'argent ; une mitre enrichie de pierres précieuses, d'un anneau pontifical avec quantité de pierres précieuses ; d'une chapelle toute complète, de couleur rouge, et de deux chapes et diverses autres choses (Fornier). Le donateur faisait savoir qu'il entendait que des dons demeuraient, à perpétuité, pour l'ornement et l'embellissement de l'archevêché. (Il avait acheté Rame et la coseigneurie de Savine, pour le couvent des Cordeliers d'Ambrun. Juvénis)

Pasteur d'Aubenas usa du privilège de faire battre monnaie, accordé par Conrad III aux archevêques d'Ambrun. Le P. Fornier eut en sa possession une pièce d'argent marquée au coin de ce prélat. D'un côté, elle représentait un évêque, avec cette légende en lettres gothiques : *Pastor Archiepiscopus*, et, de l'autre côté, une croix florencée, autour de laquelle on lisait : *Ebredunensis*.

## **16 juillet 1349 : investiture des Etats du Dauphiné**

L'acte de cession définitive du Dauphiné avait été dressé à Romans le 30 mars 1349. Cependant, Humbert II continuait à se maintenir en possession de ses Etats. Il fallait donc un dénouement à cette affaire.

Au mois de juillet suivant, Charles, 1<sup>er</sup> dauphin de France, fils aîné de Jean, duc de Normandie, et qui porta depuis, comme roi, le nom de Charles V, vint en Dauphiné avec son père pour se faire reconnaître dauphin, et recevoir

l'investiture de ses Etats. Humbert II les attendit à Lyon. C'est dans le couvent des Dominicains de cette ville que, le 16 juillet 1349, il se dépouilla des marques de son ancienne dignité.

*Il se dessaisit et de vestit réellement, corporellement et de fait desdiz Delphiné, Duchié, Princé, Contez, Baronies, et de toutes autres Terres, Seigneuries et Nobleces, et en saisit et vestit réellement, corporellement et de fait ledit Charles, présent et acceptant, pour li et ses hoirs et successeurs, présent ledit Monsieur le duc son père, et à ce consentant... Et en signe desdites saisine et dessaine, bailla audit Charles l'espée ancienne du Dalphiné, et la Bannière Saint-George, qui sont anciennes enseignes des Dalphins de Viennois, et un ceptre et un anel, et veult que doresnavant ledit Charles soit tenuz et réputez en nom et en effet vrai Dalphin de Viennois.* (Valbonnais, Histoire de Dauphiné, tome II).

Immédiatement après le transport réel, et la tradition du Dauphiné, ajoute M. Fauché-Prunelle, l'évêque de Grenoble présenta à ce dauphin l'acte du 14 mars, contenant les libertés et franchises delphinales, et après en avoir fait remarquer la clause d'après laquelle tout nouveau dauphin ne pouvait recevoir les actes d'hommage et de fidélité de ses nouveaux sujets qu'après le serment d'observer ces libertés et franchises, il requit le serment que le jeune dauphin Charles prêta aussitôt en présence et du consentement de son père. (Essais sur les anciennes institutions briançonnaises, tome I, part. 1<sup>re</sup>, p 429). Il jura sur les saints évangiles qu'il observerait le statut Delphinal, et promit, pour lui et ses successeurs, de conserver à perpétuité le nom et les armes de dauphin.

Puis les barons et les seigneurs vinrent rendre hommage au nouveau dauphin, et lui prêter, à leur tour, le serment de fidélité. La cérémonie terminée, les portes du couvent se refermèrent sur Humbert, et le lendemain il prit l'habit de saint Dominique.

*Source : Ephémérides par l'abbé Gaillaud.*

## **5 avril 1654**

La ville achète une maison sur la place Saint-Pierre pour bâtir l'Hôtel-de-Ville.

## **16 juin 1777**

Les églises de Saint-Vincent et de Sainte-Cécile sont démolies par suite de vétusté et servent de cimetières.

## **3 juillet 1794**

Des réquisitions sont faites dans toutes les communes du canton pour avoir des faucheurs et des moissonneurs, attendu que les habitants d'Embrun sont sous les armes ou employés à des travaux pour la défense de la Patrie. ■



# Embrun durant l'Antiquité



Reconstitution historique.  
Photo association Pax Augusta

**A**u début de l'Antiquité, notre département est occupé, dès le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., par plusieurs tribus celto-ligures

- les Avantiques autour de Gap ;
- les Caturiges dans l'Embrunais et à Chorges ;
- les Quariates dans le Queyras ;
- les Brigiani dans le Briançonnais.

Comme souvent à cette époque, ces peuples construisent des agglomérations fortifiées appelées *oppida* (oppidums). Le premier nom connu de notre ville est alors *Eburodunum*, ou *Ebrodunum*. L'origine fait parfois débat chez les historiens :

- *Ebur* peut désigner l'if, un arbre sacré chez les Celtes ; certains auteurs évoquent également un lien avec l'eau.
- *Dunum* signifie « forteresse », « place fortifiée ».

Le nom des *Caturiges* signifie quant à lui « les rois du combat » :

- *catu* = combat, bataille ;
- *reges* = roi.

Cette étymologie est notamment rapportée par le géographe grec Claude Ptolémée dans son ouvrage *Géographica*.

Selon les auteurs antiques, les tribus des Alpes du Sud faisaient partie de la confédération des Voconces, dont la capitale se situait en l'actuelle Vaison-la-Romaine.

L'oppidum d'Embrun, installé sur un éperon rocheux dominant la vallée, constituait naturellement une excellente position défensive.

## Les premières traces écrites d'Embrun

La plus ancienne mention connue d'Embrun apparaît chez le grand géographe grec Strabon dans son ouvrage *Géographica*, rédigé entre 20 av. J.-C. et 23 ap. J.-C. Il décrit une route traversant les Alpes et mentionne *Ebrodunum*, l'ancien nom d'Embrun, comme une étape importante entre les territoires des Voconces et le royaume de Cottius. « L'autre route qui, par le pays des *Vocontii* (Voconces) et le territoire dit de Cottius, se confond avec la précédente depuis Nîmes jusqu'à *Ugernum* (Beaucaire) et à *Taruscon* (Tarascon), puis, elle traverse le *Druentias* (Durance), passe par *Cavallion*, et mesure déjà 63 milles (93 km) depuis Nîmes, quand elle atteint, à la frontière du pays des Voconces, le point où commence la montée des Alpes; de ce point-là, maintenant, au bourg d'*Ebrodunum*, situé à l'autre frontière des Vocontiens, du côté du royaume de Cottius, la distance est de 99 milles (146 km) ; enfin l'on en compte autant pour le reste de la route qui, passant par le bourg de *Brigantium* (Briançon), le bourg de *Scingomagus* (Exilles) et le col des Alpes... »

Cette citation prouve qu'Embrun occupait déjà une place stratégique dans les échanges et les déplacements à travers les Alpes.

## Jules César et les Hautes-Alpes

Peu de gens le savent, mais les Hautes-Alpes furent l'un des premiers territoires gaulois traversés par l'armée de Jules César lors de la guerre des Gaules.

En 58 av. J.-C., César franchit les Alpes par le Mont-Genèvre avec ses légions afin de rejoindre la Gaule. Dans *La Guerre des Gaules*, il raconte que plusieurs peuples alpins, dont les Caturiges, tentèrent de bloquer le passage de son armée depuis les hauteurs.

Après plusieurs combats, les Romains réussirent à franchir les cols alpins et poursuivirent leur conquête de la Gaule. « Avec ses cinq légions, il passe en la Gaule ultérieure en passant au plus court par les Alpes.

Là, les Ceutrons, les Graiocèles, les Caturiges, qui avaient occupé les positions dominantes, tentent de barrer la route à son armée. Après les avoir repoussés en plusieurs combats, il se rend en sept jours... en territoire des Voconces ».

## Embrun dans l'Empire romain

Sous l'Empire romain, l'Embrunais appartient à la province des Alpes Cottiennes. Rome conserve alors le pouvoir local du roi Marcus Julius Cottius et de sa famille, à condition qu'ils prêtent allégeance à l'empereur, une façon simple de pouvoir occuper une zone sans trop de changement. Sous le règne de Néron, Embrun devient une cité de droit latin, un statut privilégié accordé à certaines villes de l'Empire.

À la fin du III<sup>e</sup> siècle, l'empereur Dioclétien réorganise l'administration romaine. Embrun devient alors la métropole des Alpes-Maritimes avec la création d'un évêché dont saint Marcellin serait le premier évêque. Aujourd'hui encore, la majeure partie de la ville antique demeure enfouie sous la ville moderne.

## Les vestiges romains retrouvés dans l'Embrunais

Les principales découvertes archéologiques ont été réalisées entre le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les vestiges les plus célèbres figure une stèle funéraire romaine conservée au musée départemental de Gap.

Cette inscription du II<sup>e</sup> siècle, gravée sur un autel en calcaire découvert dans la cour du collège d'Embrun, rend hommage à une jeune femme nommée Allia Verana.

V(IVA) F(ECIT)

ALLIAE VERA

NAE FIL(IAE)

CARISSIMAE

VLATTIA VALERINA MATER





Stèle conservée au Musée Museum départemental de Gap. Photo A. Arnoux



L'Arc de Suse sur lequel sont inscrites les peuplades conquises par Rome, dont celle des Caturiges qui avaient pour capitale Ebudodunum. Photo M. Fortoul

« A Allia Vera|na, sa fille | très chère | Vlattia Valerina sa mère| a fait ce monument de son vivant ».

De nombreux objets antiques ont également été retrouvés sur les hauteurs d'Embrun, ils sont exposés au musée de Gap : fibules, broches, céramiques romaines, cuillères, un morceau de lampe à l'huile de la pleine du Pô avec une tête de la divinité Pan daté du IIe/IIIe siècle ap. J.-C.

## La découverte de la *domus* gallo-romaine

La découverte archéologique la plus importante a lieu en 2007, lors des fouilles menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) dans le quartier de l'îlot Théâtre. Les archéologues mettent au jour une *domus*, c'est-à-dire une maison urbaine gallo-romaine, occupée entre le Ier et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Parmi les objets retrouvés :

- une statuette en bronze représentant peut-être Apollon ou Bacchus ;
- de nombreuses monnaies du IIe siècle ;
- des fragments de *suspensura*, éléments du chauffage par le sol utilisé dans les thermes romains ;
- plusieurs tombes paléochrétiennes du IV<sup>e</sup> siècle dites « à tabatière ».

Ces découvertes montrent que la ville possédait déjà un certain niveau de confort et d'urbanisation à l'époque romaine.

En 2018, lors des travaux du chauffage urbain rue Émile Guigues, les archéologues découvrent également les vestiges d'un bâtiment du Haut-Empire ainsi que de la céramique sigillée romaine (variété de céramique à vernis d'un rouge vif qui est considéré comme de la vaisselle semi-luxeuse, comme l'était la porcelaine de Limoges dans le passé).

## Embrun sur la voie Domitienne

Après la conquête romaine, l'empereur Auguste et son gendre Marcus Vipsanius Agrippa développent le réseau

roulier romain. La *via Domitia* relie alors l'Espagne à l'Italie en passant par le Mont-Genèvre, faisant d'Embrun une importante ville étape.

L'un des vestiges de cette organisation urbaine serait l'actuelle rue Clovis-Hugues, correspondant probablement à l'ancien *cardo* romain, l'axe principal nord-sud de la ville. Le *decumanus*, axe est-ouest, croisait le *cardo* au niveau du forum, centre politique et commercial de la cité.

À Puy-Sanières, à proximité du lieu-dit « Les Bouteils », des fragments de tuiles intégrés à une ancienne chaussée ont également été identifiés comme appartenant au revêtement d'une voie antique.

## L'arc de Suse et les Caturiges

Le plus important témoignage du peuple caturige se trouve aujourd'hui dans le Piémont italien : il s'agit de l'arc de triomphe dit Arc d'Auguste à Suse.

Construit au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. par le roi Marcus Julius Cottius en l'honneur d'Auguste, ce monument de plus de treize mètres de haut représente des scènes religieuses et politiques avec une inscription y mentionnant les quatorze peuples alpins placés sous l'autorité de Cottius, dont les *Caturiges* et les *Quariates*.

Cet arc symbolise l'alliance entre Rome et les peuples alpins.

## Les thermes de Baratier

Entre 2005 et 2008, des fouilles archéologiques réalisées au Clapier des Monges, à Baratier, ont permis de découvrir les vestiges d'un espace thermal datant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Ces thermes appartenaient probablement à une villa gallo-romaine.

Il faut espérer que dans le futur des projets mettront à jour de beaux vestiges antiques pouvant être mis en valeur...

Mais comme le disait Jules César : « *Alea jacta est* » le sort en est jeté. ■

Antoine ARNOUX



# Des MOTS pour L'ÉTÉ...

## En randonnée...

Ce mot remonte au vieux français 'randoner', qui signifiait 'courir impétueusement'. Et il existait déjà les mots 'randon' ou 'randonnée' pour désigner une course rapide. L'origine francique explique la ressemblance avec l'anglais 'to run', courir.

- La balade n'est qu'une flânerie : la 'ballada' provençale était une chanson pour danser (d'où le 'bal'). Et puis il y eut des chanteurs ambulants, et balader est devenu 'marcher sans but', se promener...
- La piste vient du bas latin 'pistare', fouler aux pieds : au XVI<sup>e</sup> siècle, c'était l'endroit marqué par le passage des chevaux, d'où ensuite le sens de trace laissée par un animal ou un homme.
- Le chemin semble plutôt être un héritage gaulois, pour une voie dans la campagne. Quant au sentier, d'origine obscure, il a remplacé la sente au XI<sup>e</sup> siècle : « chemin étroit, utilisé par les piétons dans la campagne, les bois. »

## Le bivouac

Ce mot fut probablement apporté par les mercenaires germaniques au XVII<sup>e</sup> siècle. Le bivouac était sans doute au départ un service de garde nocturne. La terminaison -vouac rappelle le latin 'vigilare' (être attentif) ou 'vigilia' (veille de nuit), soit une veille volontaire : veiller, c'était surveiller...

- Pique-nique comporte deux éléments : piquer, ce fut 'prendre avec un objet pointu' (bâton, pique, bec...), on pense à 'picorer'. Une nique, c'était une petite chose sans valeur, à cause du 'niquet', une monnaie de peu de valeur. D'où l'acceptation généralisée au XVIII<sup>e</sup> siècle de 'picorer divers petits aliments'.
- Camping fait partie du franglais banal : pourtant, au départ, il s'agissait de campement militaire en français, le 'camp' étant le 'champ' où s'installait une armée (cf. Le champ de bataille).

## Autres emprunts à l'anglais avec canyoning, et rafting, 'raft' étant le radeau

- Le canoë vient des Bahamas (langue arawak) et/ou de l'haïtien (XVI<sup>e</sup> siècle). Tandis que le kayak est emprunté à l'eskimo, et signifie à peu près 'le bateau de l'homme' en inuit.

- L'aviron date du XII<sup>e</sup> siècle. Le mot viendrait du verbe virer, avec un 'avironner' (XI<sup>e</sup> s.) signifiant aller autour de, parcourir en tous sens. 'Avironer' pour ramer existait déjà, ainsi que l'avironneur (celui qui tient l'aviron). Noter la parenté avec 'les environs'.

**L'escalade** évoque l'échelle (escala), en souvenir de l'époque où l'on donnait l'assaut aux châteaux-forts en grimant aux échelles ! Pour la petite histoire, un 'escheleur' était « un soldat habile à l'escalade », tandis que de nos jours ce sont les haricots qui sont écheleurs.

Dans la descendance (!) du latin 'ascendere' (monter ; s'élever ; escalader), on citera : ascension, ascenseur, descendre, escale, etc.

## Parmi les activités récentes, on peut mentionner :

- Le pump track, avec de l'anglais encore : 'track', piste s'ajoute à 'pump', pomper ; « pomper », c'est prendre de l'élan et de la vitesse afin de ne pas avoir besoin d'utiliser les pieds (pour pédaler ou pousser).
- Padel est l'adaptation espagnole de l'anglais 'paddle', qui désignait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des « raquettes pleines » spéciales servant à jouer au paddle-tennis.

Profitons-en pour mentionner l'origine de 'tennis', longtemps présentée comme reprenant la prononciation anglaise de « tenez » par le joueur au service (du jeu de paume), soit au XIV<sup>e</sup> siècle : 'tenetz', 'tennes', 'teneys'... Cette étymologie est désormais contestée par les Anglo-saxons.

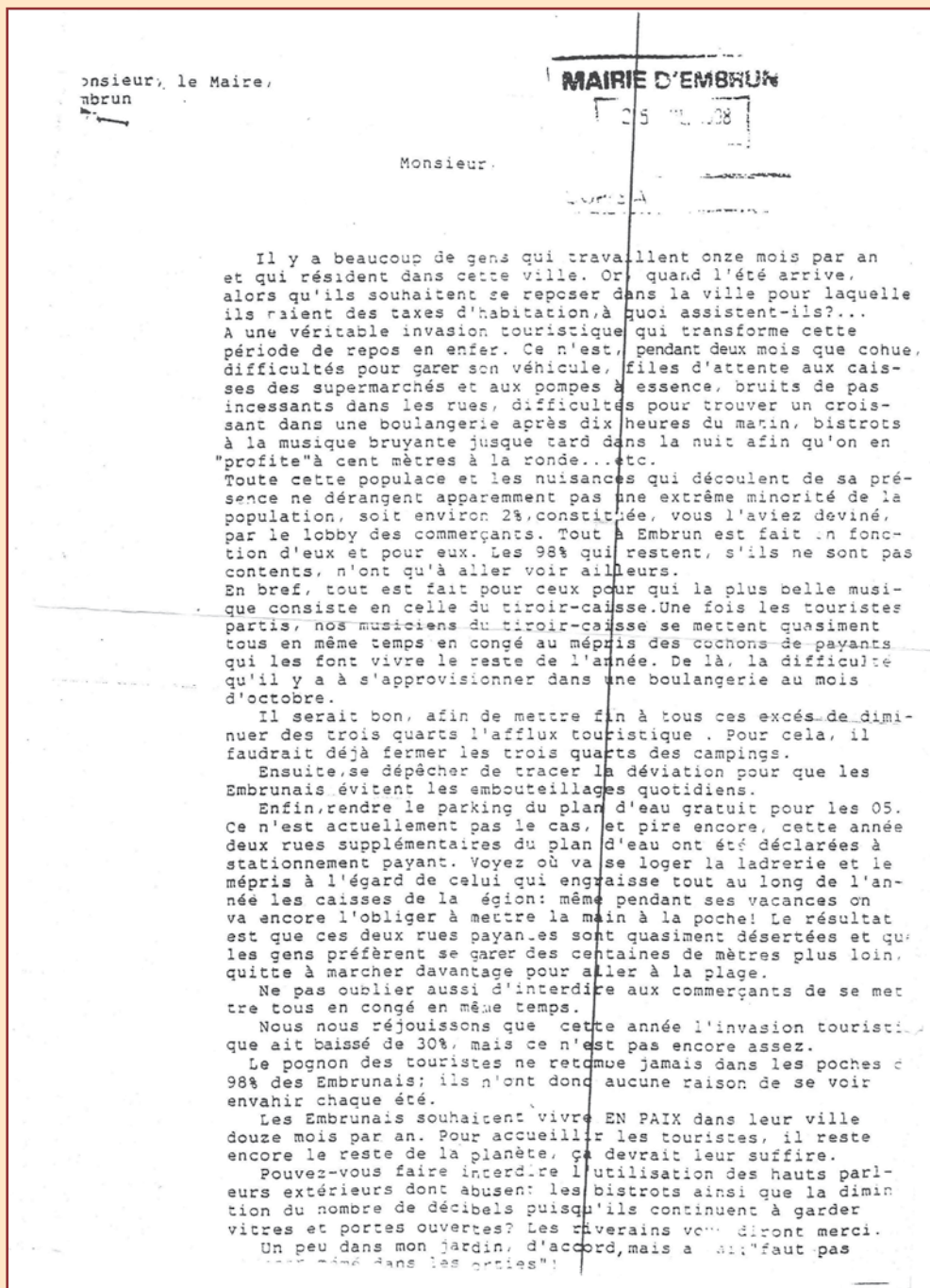
## Enfin, comment oublier le triathlon ?

Se mesurent des athlètes, du grec 'athlein', lutter, concourir. Les épreuves du triathlon illustrent bien l'ambiguïté du grec 'athlos' : soit une épreuve pénible, soit un jeu ou un concours. En effet. ■

Jean-Marie MICHEL



# Quand un courrier anonyme dénonçait l'activité touristique



Il fut un temps où les touristes étaient taxés de « doryphores », du nom de ces bestioles honnies des jardiniers. Ainsi, un jour de 1998, le maire d'Embrun, Robert Motte, reçut un courrier adressé par un courageux anonyme qui dénonçait ce qu'il appelait « l'invasion touristique » dans la ville. Au moment où débute une nouvelle saison touristique, il paraît opportun de partager ce courrier avec les lecteurs du bulletin, tout en sachant que l'appréciation de l'activité touristique est de nos jours considérée – plus que jamais – comme un atout économique pour l'Embrunais. ■



# Les réclames

**AVIS**

Les habitants du hameau de Saint-Alban, commune de Châteauroux, interdisent la récolte de la Lavande, dans leurs propriétés situées dans les quartiers de Saint-Alban, entre le torrent du Couleau et le canal de Saint-Alban, les quartiers de l'Estou et des Berlans.  
Procès-verbal sera dressé aux délinquants.

SIGNÉS :

DANCEUVRE, THOLOZAN,  
GARNIER Bapt., GARNIER Pierre  
GAY Joseph.

1-2

10 juillet 1926.

**PUY-ST-EUSEBE**

La Chasse est formellement interdite dans les quartiers des Vignes, jusqu'à l'enlèvement complet des récoltes en vendanges.

Le Maire, GARCIER.

---

**PUY-SANIERÈS**

La Chasse est rigoureusement interdite dans les quartiers des Blaches et des Vignes, jusqu'après les vendanges.

Le Maire, PLAUCHU.

29 août 1926.



**DÉFENSE**  
DE  
**CHASSER**

**EMBRUN**

Il est interdit de Chasser dans le quartier de l'Isère basse, entre le pont de la Clapière, domaine Berthe et le pont du Chaffal d'en bas.

La Chasse est interdite dans le Domaine de M. GABUS, laitier à Pralong près Embrun.

29 août 1926.

**A VENDRE**

**UNE CUVE  
DEUX TONNEAUX**

EN BON ETAT

S'adresser à M. MATHIEU, Epicerie Parisienne, EMBRUN.

1-5

7 août 1926.

*On Demande de suite*

**OUVRIERS** Terrassiers  
et Carriers  
pour la route de CREVOUX  
près EMBRUN

*Rétribués suivant aptitudes*

S'adresser à l'Entreprise JAME, à SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN.

2 2

29 août 1926.

## Abonnement à « La Durance »

*pour 4 numéros par an*

**Merci de penser à vous réabonner  
pour nous permettre de continuer l'édition  
de votre revue « La Durance »**

**30 euros (y compris envoi postal)**

Règlement par chèque au nom de :

**Association Patrimoine Embrunais**

56, route de Chadenas B 01 - 05200 EMBRUN

www.patrimoine-embrunais.fr

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

## Adhésion à l'Association Patrimoine

• Nom : .....

• Prénom : .....

• Adresse : .....

• .....

• Téléphone : .....

• Mail : .....

•  adhère  renouvelle mon adhésion

• Je désire recevoir un reçu fiscal

• Cotisation annuelle  individuel 15 €

•  couple 22 €

•  bienfaiteur 50 €

• par chèque à l'ordre de : **Association Patrimoine Embrunais**

• 56, route de Chadenas B 01 - 05200 EMBRUN

• Date : .....

• Signature : .....

Avec le soutien de :

